



DEMANDE DE DIPLOME

PROCURATION A UN TIERS

RÉGION ACADÉMIQUE
PAYS DE LA LOIRE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Rectorat

**Direction des Examens et
Concours**

tél : 02.40.37.38.03

tél : 02.40.37.38.22

ce.dec@ac-nantes.fr

RECTORAT DE NANTES

Direction des Examens et

Concours

Service du (nom de l'examen)

4, rue de la Houssinière

B.P. 72616

44326 NANTES Cedex 3

Pour un examen obtenu dans **l'Académie de Nantes**
(à l'exception des diplômes universitaires pour lesquels
vous devez vous adresser à l'université qui a délivré le diplôme)
En cas de perte de diplôme, merci de ne pas utiliser cet imprimé,
veuillez compléter une demande **d'attestation de réussite**.

- | | | |
|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> Brevet de Technicien Supérieur (BTS) | <input type="checkbox"/> Baccalauréat Général (BCG) | <input type="checkbox"/> Baccalauréat Technologique (BTN) |
| <input type="checkbox"/> Baccalauréat Professionnel (BCP) | <input type="checkbox"/> Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) | <input type="checkbox"/> Brevet d'Etudes Professionnelles (BEP) |
| <input type="checkbox"/> Brevet Professionnel (BP) | <input type="checkbox"/> Diplôme National du Brevet (DNB) | <input type="checkbox"/> Mention Complémentaire (MC IV ou V) |

Merci de compléter le formulaire en précisant l'examen concerné,
et de le présenter, accompagné des pièces demandées.

1- IDENTIFICATION DU CANDIDAT

- Madame Monsieur

Nom :

Nom de naissance :

Prénom(s) :

Date de naissance :

Lieu de naissance : Département :

2- EXAMEN

Examen :

Série/Spécialité :

Année d'obtention :

Etablissement fréquenté : à :

3- PROCURATION

Je, soussigné(e), (NOM, Prénom).....,

autorise (NOM, Prénom)

à retirer mon diplôme.

Fait à, le/...../.....

Signature du titulaire

4- PIECES A PRESENTER PAR LE BENEFICIAIRE DE LA PROCURATION

- Cet imprimé dûment complété et signé par le titulaire du diplôme
- Une photocopie d'une pièce d'identité du titulaire du diplôme
- La pièce d'identité du bénéficiaire de la procuration